La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Schranderheid en doorzettingsvermogen moeten altijd beloond worden) » (« Astuce et persévérance doivent toujours être récompensés »).

L'auxiliaire de mode de l'OBLIGATION » est l'infinitif « MOETEN ». Comme les trois autres auxiliaires de mode (« KUNNEN », « MOGEN » et « WILLEN »), il exige le REJET de l'autre forme verbale, derrière le complément éventuel (« altijd »), à la fin de la phrase et à l'infinitif.

Pour le phénomène du REJET du verbe, lisez notre synthèse en couleurs :

http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes

Cette phrase est à la **voix passive**, d'où l'utilisation de l'auxiliaire « **WORDEN** » au lieu de l'auxiliaire « ZIJN ». On y trouve aussi la forme verbale « BELOOND », participe passé provenant de l'infinitif « BELONEN », qui NE fait PAS l'objet des « temps primitifs » des verbes dits « forts ». Ce verbe « BELONEN » est considéré comme « régulier » (comme la grande majorité des verbes néerlandais) ; il ne fait PAS partie de la minorité « irrégulière » des verbes réguliers, résumé par les consonnes présentes dans « '**T KOFSCHIP** » ; en effet son radical (première personne du présent) se terminant par la consonne « N », on trouvera le « D » majoritaire comme terminaison du participe passé. Rappelons par ailleurs que si un verbe commence par le préfixe « **BE**- », son participe passé **NE** débutera **PAS** par le préfixe « GE- », commun à la majorité d'entre eux.



© 2017, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen